

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12058**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Agent de prévention en évènementiel

Nouvel intitulé : Agent de prévention et de sécurité évènementiel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre canin de Cast	Directeur du Centre canin de Cast

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité de la personne en charge de la sécurité, il a pour objectif essentiel d'assurer la sécurité d'un site lors d'une manifestation : sécurité des biens, des personnes et de l'environnement. Son action comporte un volet « prévention » et un volet « intervention » que ce soit en malveillance, en secours à personnes, protection des mineurs, bon déroulement de la manifestation ou en prévention incendie de plus il est formé pour la palpation de sécurité.

Les capacités attestées sont :

1. S'informer, se documenter, prendre en compte l'environnement, les consignes en lien avec les missions récréatives et sportives.
2. Traiter des informations, prévoir des opérations de prévention ou d'intervention, mettre en œuvre les techniques adaptées tel que la palpation.
3. Evaluer une situation, un risque potentiel.
4. Communiquer, rendre compte.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Évènementiel : manifestations sportives, grands événements

Personnels liés à la réglementation en interne, type discothèque

Le titulaire de la certification d'agent de prévention en évènementiel peut exercer dans le domaine de la sécurité privée événementielle : encadrement de manifestations sportives, culturelles, associatives et récréatives.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2503 : Sécurité et surveillance privées

Réglementation d'activités :

loi du 12 juillet 1983

Habilitation à la palpation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

4 unités de certification :

Réglementation

Prévention et lutte contre la malveillance

Prise en charge d'une mission et organisation et intervention

Communication professionnelle et pratique professionnelle

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		4 personnes, membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification
En contrat de professionnalisation	X		4 personnes, membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification
Par candidature individuelle	X		4 personnes, membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		4 personnes, membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé Agent de prévention en évènementiel avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 8/10 titulaires / an.

Autres sources d'information :

Branche professionnelle et personne en charge des événements : Système de veille concernant l'aptitude des personnels

Lieu(x) de certification :

Centre canin - Kerdrein

29150 CAST

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Agent de prévention et de sécurité évènementiel